



FORÊT RÉGIONALE DE
BONDY

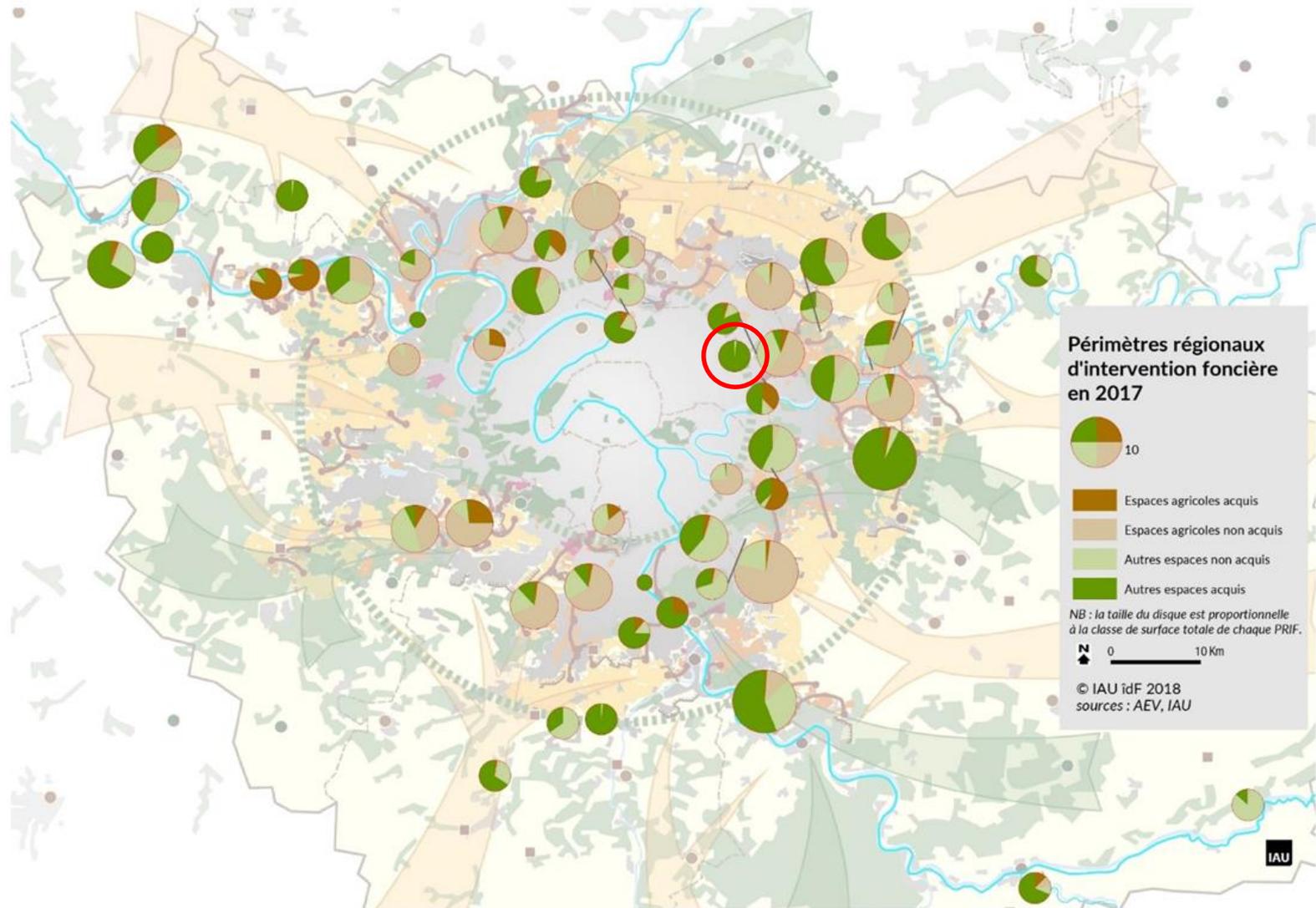
FORÊT RÉGIONALE DE BONDY



PRIF crée en :	1965
Superficie totale du PRIF :	185 ha
Total acquis :	181 ha

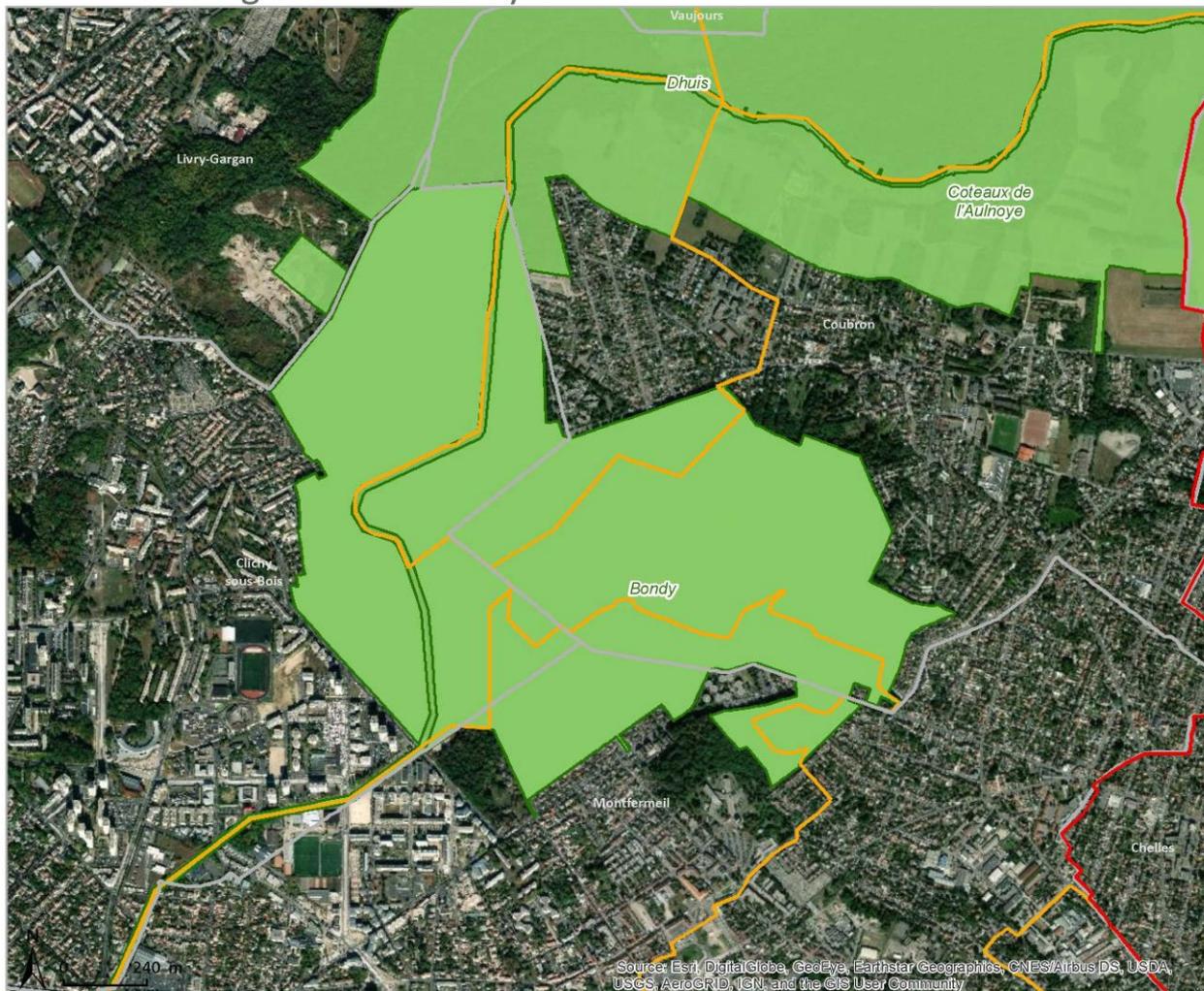
© AEV/ Helliö-Van Ingen

PRÉSENTATION



PRÉSENTATION

Forêt régionale de Bondy



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



Superficie de PRIF par commune :

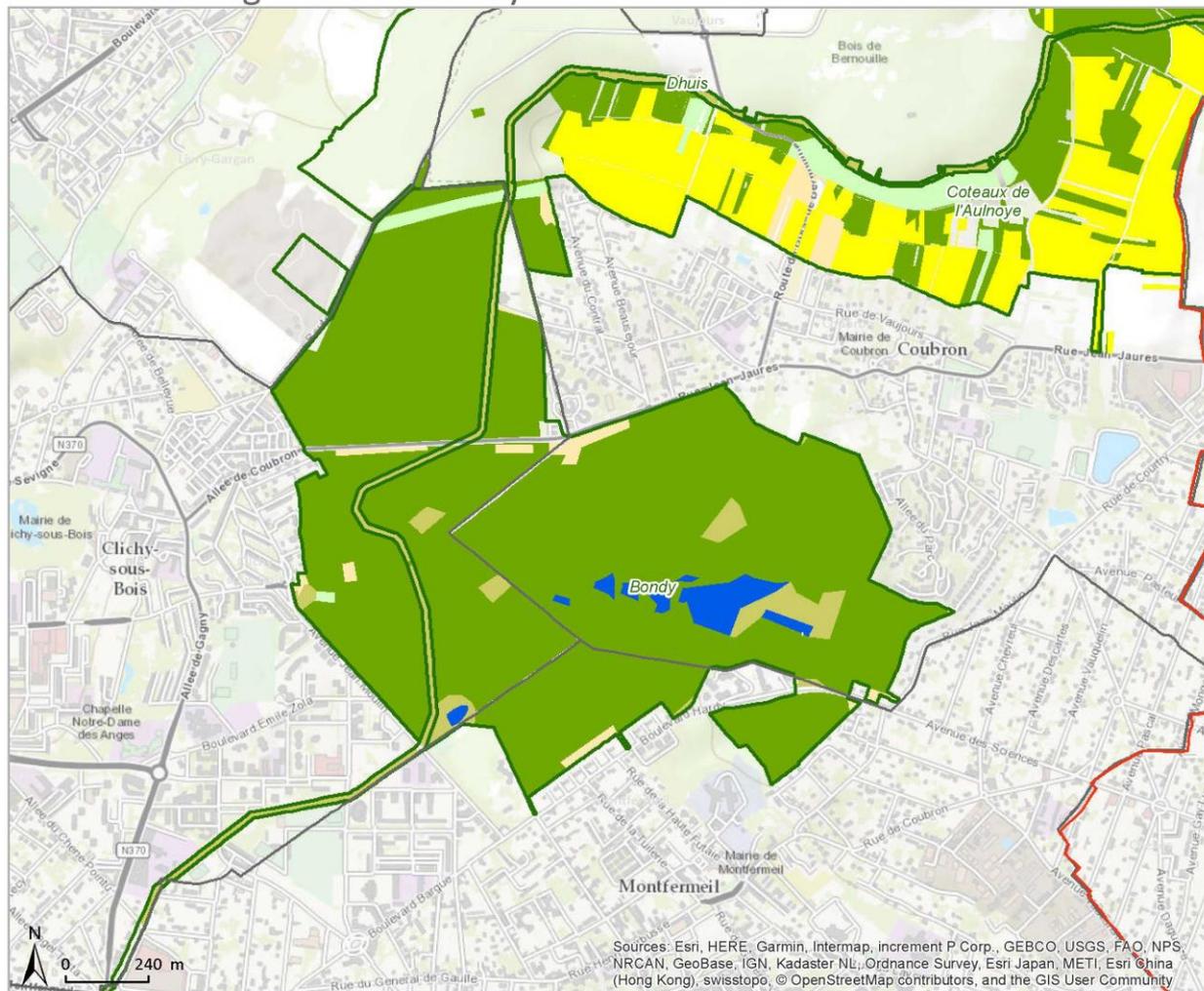
Clichy-sous-Bois (93) : 87 ha
Coubron (93) : 77 ha
Montfermeil (93) : 21 ha

-  PRIF
-  ZPENS déléguées à l'AEV
-  Réserves naturelles régionales
-  Îles de loisirs régionales
-  Itinéraires de randonnée
-  Limites départementales

1:15 000

PRÉSENTATION

Forêt régionale de Bondy



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



Superficie de PRIF
par commune :

Clichy-sous-Bois (93) : 87 ha
Coubron (93) : 77 ha
Montfermeil (93) : 21 ha

PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance

- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

■ Limites départementales

1:15 000

PRÉSENTATION

Progressivement acquise par le District de la Région Parisienne puis par la Région Île-de-France depuis 1965, la Forêt régionale de Bondy est un maillon essentiel de la ceinture verte d'Île-de-France entre le Parc de la Poudrerie, le parc de Sausset au Nord, la vallée de la Marne et les bois de Saint-Martin et de Célie au Sud. Située sur un plateau d'une centaine de mètres de hauteur, la forêt s'inscrit dans le tissu urbain dense du Nord-Est parisien.

La Forêt régionale de Bondy a été progressivement aménagée pour faciliter l'accueil du public tout en assurant la protection de son paysage diversifié. Organisée selon des grands axes forestiers, la forêt accueille de grandes pelouses et un réseau de milieux humides constitué d'étangs, de mares et de fossés. Cette diversité des milieux permet l'accueil d'une biodiversité importante. La forêt est d'ailleurs rattachée au réseau européen « Natura2000 ».

La Forêt régionale de Bondy est aujourd'hui une des forêts franciliennes les plus fréquentées avec plus d'un million de visiteurs par an. Son accès est notamment facilité par la promenade la Dhuis. Une signalétique conséquente a été mise en place pour permettre au public de se repérer facilement.

Cette forêt accueille des activités de loisirs et offre un lieu de tranquillité et de rencontre avec la nature pour un public disposant de peu d'espaces verts de proximité.

Cadre réglementaire et administratif :

- **Natura 2000** protection oiseaux (ZPS)
- **ZNIEFF** type 1
- **ZNIEFF** type 2



Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France
Cité régionale de l'Environnement, 90-92 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00

Fax : 01 82 82 83 85

-

www.aev-iledefrance.fr



AEV Île-de-France



@aeviledefrance